

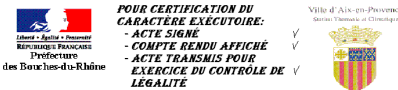


**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX  
EN PROVENCE N° DL.2018-459**

**Séance publique du**

**9 novembre 2018**

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI  
Maire d'Aix-en-Provence Vice-Président de la  
Métropole Aix-Marseille-Provence Président du  
Conseil de Territoire du Pays d'aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20181109- lmc1144955-DE-1-1
Date de signature : 13/11/2018
Date de réception : mardi 13 novembre 2018
 <b>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE:</b> - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓

**OBJET : APPEL D'OFFRES OUVERT AYANT POUR OBJET LES TRAVAUX D'ENTRETIEN, DE RÉNOVATION, DE RÉHABILITATION ET DE CONSTRUCTION POUR LES BÂTIMENTS ET PROPRIÉTÉS COMMUNALES - 26 LOTS - AUTORISATION DE SIGNATURES DES ACCORDS-CADRES**

Le 9 novembre 2018 à 10h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 02/11/2018, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

Madame Dominique AUGÉY, Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Madame Odile BONTHOUX, Madame Patricia BORRICAND, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Eric CHEVALIER, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Madame Sylvaine DI CARO, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Sophie JOISSAINS, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaëlle LENFANT, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME.

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

Monsieur Ravi ANDRE à Madame Liliane PIERRON, Madame Abbassia BACHI à Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Jean BOULHOL à Eric CHEVALIER, Madame Noëlle CICCOLINI-JOUFFRET à Madame Michele EINAUDI, Monsieur Gerard DELOCHE à Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Brigitte DEVESA à Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Sylvain DIJON à Madame Charlotte BENON, Monsieur Laurent DILLINGER à Monsieur Jean-Marc PERRIN, Monsieur Gilles DONATINI à Madame Reine MERGER, Monsieur Alexandre GALLESE à Madame Dominique AUGÉY, Monsieur Claude MAINA à Mme Arlette OLLIVIER, Monsieur Stéphane PAOLI à Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Christian ROLANDO à Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Catherine ROUVIER à Monsieur Raoul BOYER, Madame Josyane SOLARI à Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Michael ZAZOUN à Madame Sophie JOISSAINS, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL à Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE.

**Excusés sans pouvoir :**

Monsieur Jacques AGOPIAN, Madame Coralie JAUSSAUD.

Secrétaire : Karima ZERKANI-RAYNAL

Monsieur Maurice CHAZEAU donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S - Etudes Juridiques, Marchés  
Publics et Patrimoine Communal  
Direction Marchés Publics

RAPPORT POUR  
LE CONSEIL MUNICIPAL  
DU 9 NOVEMBRE 2018

**Nomenclature : 1.7**  
Actes speciaux et divers

-----

**RAPPORTEUR** : Monsieur Maurice CHAZEAU

**Politique Publique : 01-GESTION DES RESSOURCES ET MOYENS**

**OBJET** : APPEL D'OFFRES OUVERT AYANT POUR OBJET LES TRAVAUX D'ENTRETIEN, DE RÉNOVATION, DE RÉHABILITATION ET DE CONSTRUCTION POUR LES BÂTIMENTS ET PROPRIÉTÉS COMMUNALES - 26 LOTS - AUTORISATION DE SIGNATURES DES ACCORDS-CADRES- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

La présente consultation ayant pour objet les travaux d'entretien, de rénovation, de réhabilitation et de construction pour les bâtiments et propriétés communales, est le renouvellement des accords-cadres n° A15-005 à A15-024, A15-026, A15-027, A15-056 et A15-057, arrivant tous à expiration le 31 décembre 2018.

La consultation est passée en appel d'offres ouvert, en application des dispositions des articles 67 et 68 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics. Chacun des lots est un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande, en application des articles 78 et 80 dudit décret.

Chaque accord-cadre est conclu pour une période initiale allant de sa date de notification jusqu' au 31 décembre 2019. Il peut être reconduit par périodes successives de 1 an pour une durée maximale de reconduction de 3 an(s), sans que ce délai ne puisse excéder le 31 décembre 2022.

Le patrimoine communal comporte un peu plus de 600 bâtiments très diversifiés, d'époques très différentes et situés sur une commune dont l'étendue géographique est importante. Pour cette raison, un allotissement a été défini par secteurs et par corps d'état :

- Lots 1 à 7 : Secteur 1 : bâtiments à usage administratif, sportif, jeunesse, social, culturel et culturel

- Lots 8 à 14 : Seteur 2 : bâtiments à usage scolaire, associatif et divers
- Lots 15 à 26 : Secteur 3 : tous bâtiments confondus [secteur 1 + secteur 2]

Les montants minimum et maximum de chaque lot pour la période initiale et pour chaque période de reconduction sont respectivement de :

<b>Désignation des lots</b>	<b>Minimum annuels € H.T</b>	<b>Maximum annuels € H.T</b>
<b>Secteur 1 : bâtiments à usage administratif, sportif, jeunesse, social, culturel et cultuel</b>		
Lot 1 : Maçonnerie Générale - Gros œuvre	250 000,00	1 000 000,00
Lot 2 : Menuiseries bois	100 000,00	450 000,00
Lot 3 : Electricité	250 000,00	1 000 000,00
Lot 4 : Plomberie-Sanitaire	100 000,00	500 000,00
Lot 5 : Chauffage	200 000,00	800 000,00
Lot 6 : Peinture	100 000,00	500 000,00
Lot 7 : Faux plafonds - Cloisons / doublage	150 000,00	600 000,00
<b>Secteur 2 : bâtiments à usage scolaire, associatif et divers</b>		
Lot 8 : Maçonnerie Générale - Gros Œuvre	250 000,00	1 000 000,00
Lot 9 : Menuiseries bois	100 000,00	400 000,00
Lot 10 : Electricité	250 000,00	1 000 000,00
Lot 11 : Plomberie - Sanitaire	100 000,00	400 000,00
Lot 12 : Chauffage	200 000,00	800 000,00
Lot 13 : Peinture	100 000,00	500 000,00
Lot 14 : Faux plafonds - Cloisons / doublage	100 000,00	400 000,00
<b>Secteur 3 : tous bâtiments confondus [secteur 1 + secteur 2]</b>		
Lot 15 : Serrurerie et menuiseries métalliques	150 000,00	600 000,00
Lot 16 : Menuiseries aluminium	150 000,00	600 000,00
Lot 17 : Revêtement de sols	100 000,00	500 000,00

souples		
Lot 18 : Revêtement de sols durs	80 000,00	250 000,00
Lot 19 : Courants faibles et téléphonie – Informatique	70 000,00	350 000,00
Lot 20 : Climatisation	100 000,00	400 000,00
Lot 21 : Volets roulants	60 000,00	250 000,00
Lot 22 : Etanchéité	150 000,00	600 000,00
Lot 23 : Miroiterie	50 000,00	200 000,00
Lot 24 : Travaux acrobatiques	100 000,00	500 000,00
Lot 25 : Tous corps d'état	100 000,00	500 000,00
Lot 26 : Fournitures et pose de portes et portails automatiques	20 000,00	150 000,00

La publicité a été transmise le 14 juin 2018 sur les supports suivants:

- Sites Mairie (14 juin)
- Site profil acheteur Achatpublic.com (14 juin)
- BOAMP (publié le 17 juin)
- JOUE (publié le 18 juin)
- LE MONITEUR (29 juin)

La durée de la consultation était du 14 juin au 23 juillet 2018 à 12h00, soit 38 jours francs. Durant cette période, 377 retraits de dossier ont été constatés.

Le retrait des DCE et le dépôt des offres devaient s'effectuer de manière dématérialisée uniquement. Aucune variante n'était prévue ou autorisée, aucune tranche n'était prévue. Les critères retenus pour l'analyse des candidatures énoncés dans le règlement de la consultation étaient les suivants :

- Capacité économique et financière
- Capacités techniques
- Capacités professionnelles. Dans ce cadre étaient exigées les attestations suivantes, à défaut une attestation d'inscription:
  - Pour tous les lots sauf 17 et 24 : attestation de formation OU attestation d'inscription de formation au risque amiante relevant de la sous-section 4.
  - Pour les lots 17 et 24 : attestation de formation OU attestation d'inscription de formation au risque relevant de la sous-section 3.

Les critères retenus pour le jugement des offres énoncés dans le règlement de la consultation étaient les suivants avec leur pondération.

En premier lieu, le critère prix sur 40 points, analysé pour partie sur la base du montant total TTC d'un Détail Quantitatif Estimatif correspondant à des chantiers types représentatifs des années 2015-2016-2017, pour autre partie sur la base du montant total TTC d'un Détail Quantitatif Estimatif tenu secret, relatif à des chantiers types représentatifs du lot considéré.

En second lieu, le critère environnemental sur 20 points, analysé par application des sous-critères suivants:

- Mesures, organisation, moyen envisagés pour la gestion des déchets
- Mesures, organisation, moyen envisagés Nuisances diverses (sonores, poussières, olfactives, visuelles)
- Mesures, organisation, moyen envisagés Pour les déplacements (cheminements, type de véhicules, etc)
- Engagement sur la qualité des produits mis en œuvre (normes, certifications, avis techniques)

En troisième lieu, la valeur technique sur 40 points, analysé par application des sous-critères suivants:

- Moyens humains que l'entreprise se propose de mettre à disposition du Maître d'Ouvrage pour l'exécution du lot auquel elle soumissionne
- Organisation générale que l'entreprise se propose de mettre en place pour l'exécution des travaux du corps d'état concerné (fonctions, missions, responsabilités, et modalités d'intervention du ou des interlocuteurs du maître d'ouvrage, contrôles internes des différentes phases des opérations)
- Organisation particulière que l'entreprise expliquant les mesures et les moyens qu'elle entend prendre afin de réaliser les travaux durant les congés annuels et scolaires, pour exécuter les travaux sur deux chantiers simultanément, l'exécution des travaux en milieux occupés.
- Concernant les lots 3 – 4 – 5 - 10 – 11 – 12 – 19 – 23 – 24, les candidats devaient proposer un délai d'urgence et justifier les moyens et mesures prévus pour le respecter.

L'attention des candidats était attirée sur le fait qu'un même candidat ne pouvait se voir attribuer plus de 2 lots.

Au terme de la consultation, les soumissionnaires sont les suivants:

<b>Soumissionnaires</b>	<b>Lots</b>
Société ITCA	Lots 7 et 14
Société VINCENT SERVICES	Lots 6 et 13
Société POL CONSTRUCTIONS	Lots 1 et 8
Société MSE	Lots 6, 13 et 17
Société ACS	Lot 11
Société TOFERBAT	Lots 16 et 21
Société SOGEPLASS	Lot 4
Société ASTEN	Lot 22
Société ACE	Lots 21 et 26
Société TGH	Lot 24
Société FTTS	Lots 15, 16, 21 et 26

Société COPAS	Lot 26
Société TOLEDO	Lots 6 et 13
Société SEFAT	Lot 13
Société SAMCRO SUD EST	Lot 17
Société THERMI SUD	Lots 4 et 10
Société APH	Lot 25
Société SNEF	Lots 3, 5, 10, 12 et 20
Société SPTMI	Lots 2, 9, 15 et 16
Société SOLELEC	Lots 7,14
Société CORNET MIROITERIE	Lot 23
Société GUIGUES	Lots 1, 8
Société BOUZE	Lots 2 et 9
Société VECTRAL	Lot 19
Société CONSTRUCTIONS LUYNOISES	Lots 1, 8 et 18
Société CMT	Lots 3, 5, 10, 12 et 20
Société LES COMPAGNONS DU BARROUX	Lots 1 et 8
Société HUGOU	Lots 18 et 25
Groupement sociétés ACS/HUGOU/TEAM ELEC	Lot 25
Société EURECLIM	Lots 5, 12 et 20
Société SPIE	Lots 4 et 11
Société EPM CONNECTIQUE	Lot 19
Société ALPHA SERVICES	Lot 22
Société TERRITOIRE	Lots 15 et 16
Société ALQUIER	Lots 15, 16 et 26
Société GTI	Lots 1 et 8
Société PROVENCE MENUISERIE	Lot 2
Société INEO	Lots 3, 10 et 19
Société AAF	Lots 6 et 17
Société ENERGETIQUE SANITAIRE	Lot 20
Société TECHNIC AZUR	Lot 15
Société MAINTENANCE THERMIQUE	Lot 20
Société OMEGA ETANCHEITE	Lot 22
Société ROOF EUROPE	Lot 22
Société EUROPE ELEC	Lots 3 et 10
Société MAVB	Lot 16
Société STEM	Lot 15
Société DECO SERVICE PEINTURE	Lots 6 et 13

Les sociétés STEM et DECO SERVICES PEINTURES ont déposé leurs offres dans les délais impartis mais au format papier. Ces offres ont été déclarées irrégulières, compte tenu que les règles de la consultation ne prévoyaient le dépôt des offres que de façon dématérialisée. De même, l'entreprise AD CONCEPT a communiqué une copie de sauvegarde au format papier, alors qu'aucune offre dématérialisée n'a été déposée. Son pli n'a donc pu être ouvert.

Au cours de la séance du 10 octobre 2018, la Commission d'Appel d'Offres, après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres et en avoir débattu, a attribué les lots aux candidats suivants, ayant présenté les offres économiquement les plus avantageuses par application des critères de sélection mentionnés ci-avant :

<b>Désignation des lots</b>	<b>Candidats retenus</b>
Lot 1 : Maçonnerie Générale - Gros œuvre	Société POL CONSTRUCTIONS
Lot 2 : Menuiseries bois	Société BOUZE
Lot 3 : Electricité	Société SNEF
Lot 4 : Plomberie-Sanitaire	Société THERMI SUD
Lot 5 : Chauffage	Société EURECLIM
Lot 6 : Peinture	Société AAF
Lot 7 : Faux plafonds - Cloisons / doublage	Société ITCA
Lot 8 : Maçonnerie Générale - Gros Œuvre	Société POLO CONSTRUCTIONS
Lot 9 : Menuiseries bois	Société BOUZE
Lot 10 : Electricité	Société SNEF
Lot 11 : Plomberie - Sanitaire	Société ACS
Lot 12 : Chauffage	Société EURECLIM
Lot 13 : Peinture	Société SEFAT
Lot 14 : Faux plafonds - Cloisons / doublage	Société ITCA
Lot 15 : Serrurerie et menuiseries métalliques	Société FTTS
Lot 16 : Menuiseries aluminium	Société SPTMI
Lot 17 : Revêtement sols souples	Société AAF
Lot 18 : Revêtement de sols durs	Société CONSTRUCTIONS LUYNOISES
Lot 19 : Courants faibles et téléphonie – Informatique	Société VECTRAL
Lot 20 : Climatisation	Société MAINTENANCE THERMIQUE
Lot 22 : Etanchéité	Société ROOF EUROPE
Lot 24 : Travaux acrobatiques	Société TGH
Lot 25 : Tous corps d'état	Groupement sociétés ACS/HUGOU/TEAM ELEC
Lot 26 : Fournitures et pose de portes et portails automatiques	Société FTTS



La commission a décidé de ne pas attribuer le lot 21, en raison d'un écart important constaté entre les estimations du service et le montant des offres proposées. Il est convenu que le besoin doit être, par conséquent, redéfini.

Enfin, la commission n'a pas attribué le lot 17, compte tenu de l'irrecevabilité de la candidature du candidat classé premier, en raison de l'absence de communication de l'attestation de formation aux risques liés à l'amiante relevant de la sous-section 3. Ainsi, en application de l'article 55.IV du décret 2016-360 relatif aux marchés publics le candidat dont l'offre est classée immédiatement après, soit la société AAF, a été sollicité en vue de produire la dite attestation.

L'élément demandé ayant été fourni par la société AAF dans les délais impartis, la commission, lors de sa séance du 19 octobre 2018, a acté la recevabilité de sa candidature et lui donc attribué le lot 17.

En conséquence, mes Chers Collègues, je vous demande de bien vouloir :

**AUTORISER** Madame le Maire ou Monsieur l'Adjoint délégué aux Marchés Publics à signer les accords-cadres ayant pour objet les travaux d'entretien, de rénovation, de réhabilitation et de construction pour les bâtiments et propriétés communales, leurs reconductions éventuelles, ainsi que tout document s'y rapportant, portant avec les entreprises suivantes :

<b>Désignation des lots</b>	<b>Candidats retenus</b>
Lot 1 : Maçonnerie Générale - Gros œuvre	Société POL CONSTRUCTIONS
Lot 2 : Menuiseries bois	Société BOUZE
Lot 3 : Electricité	Société SNEF
Lot 4 : Plomberie-Sanitaire	Société THERMI SUD
Lot 5 : Chauffage	Société EURECLIM
Lot 6 : Peinture	Société AAF
Lot 7 : Faux plafonds - Cloisons / doublage	Société ITCA
Lot 8 : Maçonnerie Générale - Gros Œuvre	Société POLO CONSTRUCTIONS
Lot 9 : Menuiseries bois	Société BOUZE
Lot 10 : Electricité	Société SNEF
Lot 11 : Plomberie - Sanitaire	Société ACS
Lot 12 : Chauffage	Société EURECLIM

Lot 13 : Peinture	Société SEFAT
Lot 14 : Faux plafonds - Cloisons / doublage	Société ITCA
Lot 15 : Serrurerie et menuiseries métalliques	Société FTTS
Lot 16 : Menuiseries aluminium	Société SPTMI
Lot 17 : Revêtement sols souples	Société AAF
Lot 18 : Revêtement de sols durs	Société CONSTRUCTIONS LUYNOISES
Lot 19 : Courants faibles et téléphonie – Informatique	Société VECTRAL
Lot 20 : Climatisation	Société MAINTENANCE THERMIQUE
Lot 22 : Etanchéité	Société ROOF EUROPE
Lot 24 : Travaux acrobatiques	Société TGH
Lot 25 : Tous corps d'état	Groupement sociétés ACS/HUGOU/TEAM ELEC
Lot 26 : Fournitures et pose de portes et portails automatiques	Société FTTS

DL.2018-459 - APPEL D'OFFRES OUVERT AYANT POUR OBJET LES TRAVAUX  
D'ENTRETIEN, DE RÉNOVATION, DE RÉHABILITATION ET DE CONSTRUCTION POUR  
LES BÂTIMENTS ET PROPRIÉTÉS COMMUNALES - 26 LOTS - AUTORISATION DE  
SIGNATURES DES ACCORDS-CADRES-

Présents et représentés	: 53
Présents	: 36
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 53
Pour	: 53
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint délégué,  
Reine MERGER



---

1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»